



Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

Vol. 4 No. 113 Publié par l'Institut International du Développement Durable Mercredi 8 Octobre 1997

LES FAITS MARQUANTS DE LA CdP-1 DE LA CCD MARDI 7 OCTOBRE 1997

Les délégués à la CdP-1 se sont réunis en Plénière pour entendre des déclarations de Ministres, en Grande Commission (GC) pour examiner des projets de décision, et en consultations officieuses pour discuter des arrangements administratifs ayant trait au Mécanisme Mondial.

PLENIERE

Les délégués devaient entendre trente-quatre déclarations durant le Segment de Haut Niveau. A prendre la parole, vingt-deux Ministres, cinq Ministres Adjointes et sept autres officiels.

LA CCD ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE: Le G-77 et la Chine déclarèrent que la CCD est la première convention internationale traitant de la destruction environnementale et de la pauvreté dans les zones rurales. L'UE et le Niger soulignèrent le rôle de la CCD dans la quête de la sécurité alimentaire. Le Niger ajouta que la désertification constitue un challenge mondial nécessitant une coopération Nord-Sud et Sud-Sud ainsi que le développement des synergies entre les diverses conventions de Rio. La Mauritanie mit l'accent sur l'égalité entre la CCD et les conventions sur la diversité biologique et sur le changement climatique et le Protocole de Montréal. La France déclara que la réunion de la SE/AGNU a démontré que le Processus de Rio a dévié de son cours et souhaita voir l'entrée en vigueur de la CCD permettre la manifestation du désir de remédier à la situation.

LE TRANSFERT DES RESSOURCES ET DES TECHNOLOGIES: L'Italie appela à des mesures pour le soutien du transfert technologique Nord-Sud, à la mise en œuvre conjointe des engagements et à une mise à disposition adéquate des ressources financières. La Chine nota l'importance de la coopération internationale, de la création d'un environnement intérieur et extérieur favorable, de la coopération Sud-Sud, et de la Science et de la technologie. L'Iran, la Côte d'Ivoire, la Jordanie et l'Algérie mirent en relief la nécessité du soutien technique et financier. Le Ghana déclara que l'Afrique se trouve encore dans une situation d'urgence même si la période des mesures d'urgence est révolue. La Turquie offrit de partager son expertise et déclara qu'elle était ouverte au transfert technologique. La Mongolie déclara que les pays industrialisés se doivent d'honorer leurs engagements.

L'ASSISTANCE FINANCIERE: L'UE est le bailleur de fonds le plus important, avec son engagement qui s'élève à plus de US\$2,2 millions pour les programmes anti-désertification. Le Luxembourg a contribué d'US\$1 million au fonds fiduciaire de la Banque Mondiale pour la lutte contre la désertification. Le Royaume-Uni mit en exergue sa nouvelle philosophie et matière de développement et les mesures qui témoignent de son engagement envers la CCD, telles que l'annulation de la dette et la mise à disposition de £21 millions pour de nouvelles activités anti-désertification. La France mobilisera des fonds

supplémentaires pour les activités liées à la désertification. Le délégué des Pays-Bas déclara que l'idée de "donateur chef de file" peut donner un sens aux partenariats et nota que son pays jouait ce rôle au Burkina Faso. L'Allemagne est en train de mettre en œuvre plusieurs centaines de projets anti-désertification dans toutes les régions. L'Espagne entend contribuer au CST en servant de leader pour des programmes spécifiques, tels que celui de l'élaboration des indicateurs. L'Espagne apportera également de nouvelles contributions à la CCD pour sa mise en œuvre en Amérique Latine.

LA RATIFICATION DE LA CCD: Tous les Etats Membres de l'UE ont ratifié la CCD et la Commission la ratifiera d'ici quelques semaines. La France lança un appel aux principaux pays industrialisés qui n'ont pas encore ratifié la CCD. Les USA déclarèrent que le fait que le Sénat n'ait pas réussi la ratification ne diminue en rien l'engagement à l'égard de la CCD. Le délégué indiqua que son pays a fourni US\$33,5 millions pour les activités touchant au domaine de la désertification. La Russie poursuivra ses efforts pour la ratification de la CCD. Le délégué souligna le besoin d'une cinquième annexe pour les Etats d'Europe Centrale et de l'Est, et appela à ce que des négociations soient entamées sans délais.

LE MECANISME MONDIAL: Le G-77 et la Chine se déclarèrent satisfaits que le Mécanisme Mondial (MM) disposera de ressources propres. La Mauritanie apporta son appui en faveur d'un MM constituant un outil efficace de mise à disposition des ressources pour les programmes de terrain. Madagascar déclara que le MM est un outil nécessaire et approprié pour l'accroissement des flux financiers pour la lutte contre la désertification. L'Italie déclara que le MM, accueilli par le FIDA à Rome, est le mécanisme approprié pour l'identification de formes de financement novatrices. Le Bénin parla des difficultés rencontrées dans la conception du MM et dans l'établissement de la Commission chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention, qui constituent autant d'indicateurs de la nécessité de fournir un effort plus important au niveau de la participation et des partenariats qui ont décliné depuis Rio.

LA PARTICIPATION: Plusieurs orateurs devaient mettre en relief l'approche partant de la base qui caractérise la CCD et la nécessité d'impliquer tous les acteurs pertinents. La Suède déclara que la CCD a besoin de l'implication des ONG et qu'elle est conçue au profit des petits agriculteurs et éleveurs, dont la majeure partie est constituée par des femmes. Le Ghana souligna que les populations rurales disposent d'un savoir précieux leur permettant de contribuer au processus participatif conçu par la CCD. Le Burkina Faso déclara que la CCD constitue un exemple de la nouvelle éthique morale de la coopération internationale, laquelle englobe les principes novateurs de participation et de partenariat.

LA MISE EN ŒUVRE: La plupart des orateurs devaient noter les efforts nationaux et internationaux fournis pour la lutte contre la désertification. Par exemple, la Syrie a réduit l'avancée des zones marginales à travers le projet "Ceinture Verte" qui s'étale sur 95.000 hectares. Le Maroc a mis en place un programme d'information pour la promotion de la conscientisation et d'une stratégie pour les zones de pâturage. Le Tchad parla d'un accord entre les ONG et le Ministère des Eaux

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@apc.org> a été rédigé et édité par Elisabeth Corell <elico@tema.liu.se>, Wagaki Mwangi <wagakim@iconnect.co.ke>, Tiffany Prather J.D. <tprather@iisd.org> et Lynn Wagner <lynn@iisd.org>. Rédactrice en Chef, Pamela Chasek <pam@iisd.org>, Directeur de la Publication, Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Version Française par Mongi Gadhoun <mongi.gadhoun@enb.intl.tn>. Le financement du Bulletin est assuré par le Ministère Néerlandais du Développement de la Coopération, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI) et les Etats-Unis d'Amérique (à travers l'USAID). Un soutien financier général a été accordé pour l'exercice 1997, par le Département du Développement International (DID) du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, la Communauté Européenne (DG-XI), le Ministère Allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Suédois de l'Environnement, le Bureau Fédéral Suisse de l'Environnement et le PNUD. Un soutien spécifique à la couverture de la CCD a été fourni par la Coopération Technique Allemande (GTZ). La version Française est financée par l'ACCT/IEPF avec l'appui du Ministère Français de la Coopération et le Ministère Québécois de l'Environnement et de la Faune. Le Bulletin peut être contacté par tel au: +1-212-644-0204; ou fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des autres donateurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour l'utilisation de ces matériaux dans des publications commerciales, contacter le Directeur de la Publication. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises automatiquement à la distribution e-mail (en formats ASCII et PDF) et sont accessibles à travers le serveur *Linkages* du WWW <<http://www.iisd.ca/linkages/>> sur Internet.

dans les domaines d'information et de conscientisation. Le Népal accorde une priorité à l'éradication de la pauvreté et au développement durable. Le Brésil évoqua son plan d'action régional avec d'autres pays d'Amérique Latine. Le Burkina Faso a parrainé un forum national en juin 1997 consacré à l'échange des points de vue concernant la mise en œuvre de la CCD. Madagascar décrit son plan d'action environnementale articulé sur trois étapes. L'Islande déclara que les participants à une récente réunion sur les parcours se sont mis d'accord pour dire que l'évolution de la CCD pouvait être améliorée par des contributions scientifiques élargies et que le CST pouvait tirer profit de l'expérience du Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique. Le Gouvernement Pakistanais accorde une attention particulière aux facteurs contribuant à la désertification, tels que la déforestation, la mauvaise gestion et la salinisation. L'Ouganda a élaboré son projet de Programme d'Action National et le projet de proposition de sa mise en application. La Mongolie a promulgué un certain nombre de lois concernant l'utilisation des terres et les pratiques en matière de gestion.

L'Italie parla des efforts des pays de l'Europe du Sud pour la mise en application de lignes directrices communes et de programmes communs conformément à l'Annexe IV de la CCD. Le Niger nota les accords de coopération établis entre l'Afrique et l'Asie dans le domaine de la lutte contre la désertification. L'orateur mit en exergue les conclusions du Second Forum Asie-Afrique. La Chine évoqua la Déclaration Ministérielle de Pékin. L'Iran offrit d'abriter un réseau de niveau régional pour certaines questions thématiques identifiées à la réunion de Pékin. Le Maroc et l'OSS ont réussi à développer un cadre pour la coopération entre le Nord et le Sud. La Libye souligna le besoin de coordonner les efforts internationaux de mobilisation des ressources scientifiques et techniques pour la lutte contre la pauvreté et la famine. La Tunisie a accueilli des réunions africaines pour la coordination des efforts.

L'Allemagne demanda si la mise en œuvre était limitée à la tenue d'ateliers. Le délégué souligna la nécessité de faire de la réduction de la pauvreté, le point focal de la coopération.

GRANDE COMMISSION

La GC devait se réunir durant 90 minutes pour examiner plusieurs projets de décision, principalement d'ordre procédural. Le Président de la GC, El-Ghaouth nota que les décisions laissées en suspens par la CdP-1 devront attendre la CdP-2, ce qui pourrait affecter le programme de travail des pays.

EXPRESSIONS DE GRATITUDE A L'ENDROIT DE L'ITALIE ET DE LA FAO: La GC adopta par acclamation les décisions ICCD/COP(1)/L.7 et L.6.

DATES ET LIEU DE LA CdP-2: La GC adopta le projet de décision ICCD/COP(1)/L.2, sans précision de date ni de nomination du pays hôte de la CdP-2. L'Egypte, le Sénégal et le Groupe Africain pensent parvenir à un accord d'ici le matin du mercredi 8 Octobre. El-Ghaouth déclara que la date dépendra aussi de l'Organisation des Nations Unies.

RESIDENCE DU SECRETARIAT PERMANENT: Le projet de décision ICCD/COP(1)/L.4 accepte l'offre de l'Allemagne d'accueillir le Secrétariat à Bonn et souligne les étapes du suivi pour le Secrétaire Exécutif. L'UE proposa un libellé stipulant que le Secrétaire Exécutif agit "pour et au nom de l'Organisation des Nations Unies". L'UE préféra également voir l'emménagement s'effectuer avant le 1^{er} Janvier 1999 et pas après cette date. Le Président nota que l'emménagement dépendra de la préparation du gouvernement hôte et de la réception de deux contrats de l'Organisation des Nations Unies par le Secrétariat; Il ajouta qu'une lettre d'appréciation devait également être adressée à la Suisse. L'UE déclara avoir besoin de tenir des consultations sur le texte, lequel fut adopté par référendum.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CdP: S'agissant de la décision ICCD/COP(1)/L.5, l'UE demanda si la décision concernant le programme et budget devait être prise pour une période d'une année ou deux. El-Ghaouth déclara que ce point était en suspens sur l'agenda de la CdP et élaborera sur le précédent

établi par la CCC. L'UE révisa les introductions des alinéas 3(a) et (b). La décision fut adoptée par référendum.

LES ARRANGEMENTS INTERIMAIRES: La décision ICCD/COP(1)/L.3 stipule un certain nombre de tâches pour le Secrétaire Général de l'ONU dont la désignation du Chef du secrétariat. L'UE déclara que le paiement des services de conférence doit être discuté dans le cadre du chapitre Programme et Budget parce que les questions budgétaires doivent être présentées en un seul ensemble. La position et le titre furent laissés en suspens.

FONDS SUPPLEMENTAIRES ET FONDS SPECIAL: La décision ICCD/COP(1)/L.10 donne mandat d'établir deux fonds pour les divers objectifs de la Convention. Le Panama suggéra de réviser le texte de manière à ne pas spécifier le nombre d'ONG devant bénéficier d'un soutien. Un nouveau libellé fut ajouté à l'alinéa 2(b) pour s'assurer que les fonds seront utilisés pour "les articles pertinents des annexes de mise en œuvre régionales".

LES RAPPORTS AVEC LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL: La décision ICCD/COP(1)/L.12 accueille favorablement la détermination du Conseil du FEM à financer les activités touchant à la dégradation des sols et l'invite à présenter à la CdP un rapport sur les réalisations dans ce domaine. L'adoption de la décision fut différée en attendant les consultations de l'UE.

PROJET DE DECISION AU NOM DES PAYS D'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES: Le projet de décision présente quatre propositions, dont l'adoption des accords conclus par les Parties de la Région lors de leurs réunions, et demande au Secrétaire Exécutif de fournir le soutien requis pour le programme d'action régional et le mécanisme de coordination. Les discussions devaient se focaliser sur la possibilité, pour les autres régions, de soumettre des décisions similaires et sur la nécessité de clarifier les décisions présentée par les Parties. Le question fut différée en attendant les consultations de l'UE.

LES FONDS EXTRABUDGETAIRES: La décision ICCD/COP(1)/L.11 traite des fonds extrabudgétaires du Secrétariat pour 1998. A la demande de l'UE, la décision fut différée pour permettre à un groupe restreint d'en négocier le contenu.

ESTIMATION DES COÛTS OPERATIONNELS DU MM: La décision ICCD/COP(1)/L.13 note que les dépenses du MM prévues pour l'exercice 1999 faisaient défaut dans le programme et budget ICCD/COP(1)/L.5 et demande au Secrétaire Exécutif de soumettre une estimation budgétaire à la CdP-2. La décision fut différée en attendant la conclusion des consultations officieuses en cours sur le MM.

DANS LES COULISSES

On est parvenu à un certain accord dans les discussions officieuses sur le Mécanisme Mondial, l'après-midi du mardi 7 Octobre. Les libellés approuvés dans les deux décisions se réfèrent: à l'importance de la collaboration entre les trois organismes, le FIDA, le PNUD et la Banque Mondiale; aux mesures transitoires permettant de s'assurer que le MM commencera à fonctionner dans les plus brefs délais possibles; et au rapport entre la CdP et le MM, en vertu de quoi le Secrétariat est mandaté de négocier un Mémoire d'Entente avec l'organisme hôte. Certains délégués firent observer qu'il ne reste plus qu'à choisir l'institution qui abritera le Mécanisme, le FIDA ou le PNUD. Apparemment, le dilemme réside dans la procédure de sélection, doit-elle se faire par vote ou par consensus? Plusieurs délégués estiment qu'il s'agit là d'une question importante et soulignent qu'il n'est pas nécessaire de reporter la décision à la CdP-2.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE: Trente-huit déclarations sont prévues durant les réunions du Segment de Haut Niveau de ce matin et cet après-midi.

GC: La GC se réunira probablement à 10h pour l'examen des projets de décisions en suspens.